

ABONNEMENTS :

Un an (Suisse) Fr. 4. —
Six mois » » 2. 50
Trois mois » » 1. 50
Etranger : Port en sus

AVEC BULLETIN OFFICIEL :

Un an . . . Fr. 5. 50
Six mois . . . » 3. 50
Trois mois . . . » 2. —

NOUVELLISTE

VALAISAN

ANNONCES :

La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames : 50 cent. la ligne.
Minimum p^r une annonce 75 cent.
Les annonces et réclames sont re-
çues exclusivement par l'Agence de
publicité Haasenstein & Vogler, Sion,
Lausanne, Montreux, Genève, Fri-
bourg, etc. et au Bureau du Journal.
Rédaction, Administration, Bureau du Journal
ST-MAURICE
Téléphone — Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Loyauté Diplomatique

Les puissances européennes donnent, depuis quelque temps, une triste idée de leur loyauté diplomatique et politique.

Tous les moyens leur sont bons, même le mensonge, pour arriver au succès.

Elles argumentent cyniquement de certains prétendus devoirs d'humanité, d'affronts subis, de plaintes de marchands nationaux soi-disant molestés, afin de voler le bien d'autrui.

Autrefois, les guerres se déclaraient loyalement, et en cela elles ressemblaient à un duel en champ clos, à une sorte de *jugement de Dieu*.

Aujourd'hui, les peuples des colonies ne savent jamais la veille ce qui peut leur arriver le lendemain, eussent-ils la conscience aussi tranquille que l'agneau qui vient de naître, et ils demeurent exposés, n'ayant absolument rien fait pour cela, à l'attaque la plus inopinée et la plus sauvage, sous prétexte de *protection*, et à l'annexion.

Il suffit d'une fausse nouvelle, comme celle de commerçants maltraités à Agadir, pour que l'Allemagne mobilise un ou deux navires et force la France d'entrer en conversation avec elle.

L'Espagne a usé du même stratagème, cherchant, au Maroc, une colonie qui la consolât de la perte de Cuba.

Riche jadis par ses galions aux flancs rebondis et gonflés d'or; puissante par ses armées qui occupaient l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, envahissaient la France; influente par sa politique habile, — elle est tombée bien bas, cette pauvre Espagne dépossédée de ses conquêtes d'outre-mer et cantonnée dans une impuissance absolue.

Alors, elle s'inspire de son passé et elle se plonge dans l'aventure marocaine pour échapper à la désolante actualité.

Arrivera-t-elle à quelque chose ?

Il est probable, la Conférence d'Algésiras lui ayant reconnu des droits formels au Maroc et la France s'étant engagée dans la voie des compensations.

Nous avons parlé de la descente de l'Allemagne à Agadir. Au lendemain de cet acte, qui sentait la flibuste dix lieues à la ronde, la France, l'Angleterre, d'autres nations encore ont crié à l'infamie et à la duplicité.

Puis, on a causé, et voici que l'Allemagne obtient de la France une grande partie du Congo, de ce Congo si riche en ivoire et en caoutchouc.

Il est vrai qu'en retour la France aura, désormais, les mains libres au Maroc.

C'est le protectorat à brève échéance en attendant l'annexion, et cela, malgré des promesses formelles, malgré tous les serments échangés à la face de la terre et des cieux.

Non, à aucune époque, pas même au temps éloigné où l'on flétrissait du nom de *foi punique* la déloyauté carthaginoise, passée à l'état de proverbe, on n'a vu chose comparable aux procédés de la diplomatie européenne.

Et ce qu'il y a de plus fort, c'est que les mêmes puissances qui disposent, aujourd'hui, à leur gré, de pays et de peuples entiers ne permirent pas, à la Grèce, en 1897, de récupérer la Crète.

Elles donnaient pour prétexte de rehausser la nécessité de maintenir l'équilibre européen.

Si nous cédon, sur la Crète, ajoutaient-elles encore, tout l'échafaudage

oriental croîlera. L'Autriche réclamera la Bosnie et l'Herzégovine; l'Italie, la Tripolitaine, etc., etc...

Or, la Bosnie et l'Herzégovine sont dans les mains de l'Autriche depuis un an, et l'Italie, se passant au doigt l'anneau d'un Nibelung quelconque, sera, un de ces jours, en Tripolitaine.

Donc toujours la même contradiction audacieuse : ce sont les ogres avalant des peuples entiers et refusant au pygmée le droit d'avaler une noisette.

Et dans toutes ces conquêtes, c'est le droit des peuples méconnu, foulé aux pieds !

Triste Europe !

Ch. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

Arabi est mort. — Arabi pacha, le fameux chef de la révolution de 1882, est mort. Il était rentré au Caire en 1901, après un long exil à Ceylan, et vivait, depuis lors, complètement retiré dans sa villa d'Hélian, où il se consacrait à l'éducation de ses fils.

Arabi était très oublié. Mais il eut, en 1881 et 1882, son heure de célébrité universelle.

Né en 1839, il était entré à quatorze ans à l'école militaire du Caire et en était sorti officier, très jeune encore. Saïd pacha, dans un accès de colère, provoqué on ne sait trop par quel incident, lui fit donner la bastonnade et l'expulsa de l'armée. Sans se réjouir, Arabi entra à la célèbre Université d'El-Azhar et y étudia la théologie musulmane.

Il était rentré dans l'armée quand Ismaïl pacha devint khédive et fit, en 1879, la campagne d'Abyssinie avec le grade de colonel. Son rôle de premier plan commença après la démission d'Ismaïl. L'Egypte était à deux doigts de la banqueroute, et le nouveau khédive, Tewfik pacha, frère d'Ismaïl, dut accepter un contrôle anglo-français sur ses finances.

C'est alors qu'un parti nationaliste se prononça contre cette humiliation et en appela à la suzeraineté de la Porte ottomane. Il prit pour chef Arabi pacha. Après des incidents divers, celui-ci fut proclamé ministre par les troupes et rompit audacieusement en visière à l'Angleterre et à la France.

De fil en aiguille, son mouvement fournit à l'Angleterre l'occasion d'intervenir militairement. L'amiral Seymour bombardait Alexandrie. Les troupes égyptiennes furent battues par l'armée britannique à Tel-El-Kébir, le Caire et le reste de l'Egypte occupé par les Anglais seuls, auxquels, par crainte d'être surpris par une agression allemande, la France avait laissé le champ libre — M. de Freycinet étant premier ministre — malgré les éloquentes adjurations de Gambetta. C'est à la faveur de ces événements que les Anglais se sont installés en Egypte.

Arabi fut condamné à mort comme rebelle, puis gracié sur le conseil de l'Angleterre et, plus heureux que Napoléon, exilé à Ceylan, qui est un paradis terrestre. Il y vécut vingt ans, fut heureux. Tous les voyageurs allaient lui faire visite comme à un illustre exilé.

Une formule à conserver. — On s'est fort égayé, paraît-il, il y a quelques mois d'une circulaire du Conseil fédéral aux cantons qui traitait une question de bétail et qui se terminait par la formule sacramentelle : « Nous saisissons cette occasion, fidèles et chers confédérés, de vous recommander avec nous à la protection divine. » Plus d'un journal a proposé alors de mettre cet anachronisme au rancart et de le remplacer par une formule plus moderne. Le Conseil fédéral a examiné la question, mais il a décidé de s'en tenir à l'usage, qui rappelle, il est vrai, le passé, ce qui n'est pas une raison de le sacrifier aux besoins modernes.

Le dernier chic. — Vous vous servez encore d'enveloppes pour y glisser votre papier, une fois la lettre écrite ? Dieu, que vous êtes vieux jeu ! On n'emploie plus d'enveloppes.

On plie la lettre en deux, puis en quatre, on réunit les deux bouts en les faisant glisser l'un dans l'autre; on met de la cire; sur la cire, le cachet; on écrit l'adresse, puis on expédie par la poste.

C'est le dernier chic.

Mais attendez. Ce n'est pas tout. Il faut dénicher du vieux papier. Un papier jauni,

portant l'empreinte du temps; des registres datant du commencement du siècle dernier, des feuillets de chancellerie.

Il faut encore la plume d'oie, pour tracer des caractères majestueux et nobles. Un cachet avec devise. De la poudre d'or. Et de la cire qui ne soit pas de la cire vulgaire, pour emballage. Parfumée à l'ambre, c'est le rêve !

Mais l'élégance suprême, le comble du raffinement que seuls, jusqu'à présent, ont pu réaliser quelques grands seigneurs anglais, c'est de faire porter la missive par un homme à cheval — par un « courrier ». Il est, du reste, presque aussi chic de recourir à un aviateur.

Quant à ce qui est dans la lettre, c'est modern-style, sans rien qui rappelle les délicieuses ou intéressantes lettres d'autrefois, retrouvées au fond de quelque vieux bahut.

Grapes. — On signale aussi dans notre contrée une invasion considérable de grapes; naturellement, elles se répandent dans les vignes et causent d'importants dommages. Tous nous devons donc nous employer à les détruire et un des moyens les plus recommandés par des personnes entendues, consiste à suspendre dans les endroits les plus exposés, des bouteilles contenant du sirop de poires, du miel mélangé d'eau ou même de l'eau sucrée dans laquelle on aura versé du jus de raisin. Ce moyen de destruction est si simple que personne ne voudra ne pas l'utiliser; lors même que l'on ne possède pas de vigne, il y aurait acte de solidarité en contribuant, d'une manière ou d'une autre, à la conservation intacte d'une récolte si impatiemment attendue.

Simple réflexion. — Lorsqu'on hésite entre devoirs, il semble que le plus pénible soit le plus impérieux.

Curiosité. — Un médecin du Midi injecte sous la peau les eaux minérales, au lieu de les faire boire à ses malades. L'action en est, paraît-il, excellente.

Pensée. — Par cela seul qu'il est, Dieu assiste à son œuvre et la maintient. La Providence, c'est le développement naturel et nécessaire de l'existence de Dieu. C'est la présence constante et l'action persistante de Dieu dans la création.

Mot de la fin. — Qu'est-ce que tu veux être, quand tu seras grand, Toto ?

— Je serai soldat.
— Mais tu risques d'être tué.
— Par qui ?
— Par l'ennemi.
Toto, après un moment de réflexion :
— Eh bien!... alors... je serai l'ennemi.

Grains de bon sens.

La profanation des dimanches et fêtes

Les profanateurs des dimanches et fêtes du Seigneur sont les plus grands ennemis du peuple, car ils attirent, par leurs péchés, la malédiction du ciel sur les biens de la terre. Les inondations, les tremblements de terre, les maladies contagieuses, la disette et les autres fléaux ont été en grande partie regardés par l'Écriture Sainte comme une punition de Dieu à cause de la profanation des fêtes du Seigneur et du mépris du service divin. La profanation des fêtes par les Juifs a provoqué la colère de Dieu de telle sorte qu'Il a fait dire au peuple : « Je ne veux plus de vos fêtes ». Est-ce que Dieu, par le Pape Pie X, vrai prophète pour notre époque, ne semble pas, en voyant la profanation des fêtes, faire la même menace : je ne veux plus de vos fêtes; qu'on les renvoie au dimanche. En tout cas le Pape insiste sur une meilleure observation des dimanches et des fêtes de la part des catholiques.

Notre-Dame de la Salette a annoncé des châtiments terribles et cela à cause de la profanation des jours du Seigneur et la transgression des trois premiers commandements.

Et qu'est-ce qu'on voit ? Les spectacles et les amusements se multiplient le

dimanche; une presse, dite catholique, fait même très inconsidérément trop de réclame en leur faveur. Il importe donc de rappeler le public au sens chrétien, au respect du repos et de la sanctification du dimanche.

Voici, États vieillissants de l'Europe, quelques paragraphes de la nouvelle loi votée par les Chambres et sanctionnée par le gouvernement des États-Unis.

La sanctification du dimanche est une chose d'intérêt public, un utile soulagement des fatigues corporelles; une occasion de vaquer à ses devoirs et de se rappeler les erreurs qui affligent l'humanité, un motif particulier d'honneur à la maison et à l'église, Dieu, le Créateur et la Providence de l'univers, un stimulant à se consacrer aux œuvres de charité, qui font l'ornement et la consolation de la société.

Considérant : qu'il y a des incrédules et des inconsidérés qui outragent la sainteté du dimanche, en s'abandonnant à toute sorte de plaisirs déréglés, qu'une telle conduite est contraire à leurs intérêts comme chrétiens, et trouble l'esprit de ceux qui ne suivent pas ces mauvais exemples, que ces sortes de personnes font tort à la société tout entière, en introduisant en son sein des tendances de dissipation et des habitudes immorales :

Le Sénat et les Chambres décrètent :

1. Il est défendu, le dimanche, d'ouvrir les magasins et les boutiques, de s'occuper à un travail quelconque, d'assister à un concert, bal ou théâtre, sous peine d'une amende de 15 à 25 fr. pour chaque contravention.

2. Aucun voyageur ou voiturier ne pourra, sous la même peine, entreprendre un voyage un jour de dimanche, excepté un cas de nécessité dont la police sera juge.

3. Aucun hôtel ou cabaret ne pourra s'ouvrir le dimanche aux personnes qui habitent la commune sous peine d'amende ou de la fermeture de l'établissement...

Comme il est triste que même des catholiques ne soient pas encore éclairés sur les affreuses conséquences matérielles et morales qu'entraîne la profanation du dimanche, dont on tend, malheureusement, à faire chez nous, un jour de frivolité, de dissipation et d'intempérance !

LES ÉVÉNEMENTS

Le drame atroce de Cullera

Voici des détails navrants sur les excès commis par les émeutiers à Cullera, Espagne.

On sait que les magistrats de Sueca se transportèrent à Cullera dès qu'ils connurent les troubles qui s'étaient produits dans cette ville.

Le juge d'instruction, José Lopez, le juge suppléant Tomas, le greffier Beltran et l'alguaquil Dolz prirent place dans une tartane. Arrivés à moitié chemin, un groupe de révolutionnaires les invita à rétrograder. Le juge refusa, en disant qu'il devait accomplir son devoir, et comme les perturbateurs le menaçaient, il les fit arrêter.

Dès que le convoi arriva à Cullera, il fut reçu à coups de pierres. Menacés de mort, le juge et l'alguaquil firent feu.

Ce dernier descendit de la tartane et prit la fuite, poursuivi par la foule. Arrivé à la rivière Jucar, il se jeta à l'eau et gagna à la nage la rive opposée, mais il fut rejoint par les émeutiers, qui se ruèrent sur lui, le poignardèrent et le rejetèrent à l'eau à demi assommé. Les émeutiers lancèrent alors sur le malheureux alguaquil une pluie de pierres. Ce dernier se débattit jusqu'au moment où un lourd pavé s'abattit sur sa poitrine et le fit sombrer.

Pendant ce temps, le juge d'instruction se rendit chez le juge municipal où il laissa le greffier grièvement blessé d'un coup de poignard.

Le juge Lopez se réfugia ensuite à la mairie, dont les portes furent fermées, mais les révolutionnaires pénétrèrent par les fenêtres et se ruèrent sur le magistrat qu'ils tuèrent à coups de hache. Le juge suppléant Tomas eut le crâne transpercé avec une longue alène et tomba inanimé devant la porte de la mairie. Les révolutionnaires saisirent le corps de l'infortuné et le traînèrent dans la boue jusqu'à ce qu'il fût déchiété.

Informés de cette horrible tragédie, les carabiniers accoururent et tuèrent un révolutionnaire; d'autres furent blessés.

A Alcira, la maison de l'ancien maire fut pillée, un piano fut précipité d'une fenêtre dans la rue, où il tomba sur une fillette qu'il écrasa.

A Carcagente, la mairie fut incendiée et les révolutionnaires jetèrent dans les flammes où il périt, un enfant qui s'était emparé de l'argent que contenait le coffre de la mairie.

La troupe a pris possession des villes révoltées, mais lorsqu'elle pénétra à Alcira, les révolutionnaires voulurent barer la route aux soldats. Ces derniers firent feu. On compte un mort et cinq blessés.

Nouvelles Étrangères

Saboteur pris sur le fait.

Depuis les nombreux sabotages de fils télégraphiques qui se sont produits sur la ligne Paris-Brest ou aux abords de cette ville, un très rigoureux service de surveillance avait été établi le long de la voie. Tous les moyens avaient été employés pour surprendre les coupables. Une sonnerie électrique fut reliée aux fils télégraphiques par un conducteur qui suivait un poteau. Cette sonnerie vibrait chaque nuit à l'endroit même où se tenaient les gendarmes. Lorsque les vibrations cessaient, c'était une indication précieuse pour les agents de l'autorité. En effet, lorsque les fils aériens étaient coupés, le courant ne passant plus, la sonnerie s'arrêtait immédiatement.

En raison de la venue de M. Delcassé, ministre de la marine, à Brest, et de l'agitation créée par divers meneurs, le procureur de la République avait fait établir une surveillance toute spéciale le long de la voie ferrée.

Mercredi, le brigadier Gereec et plusieurs gendarmes se postèrent aux abords de la ligne du chemin de fer près du pont du vieux Saint-Marc. Vers deux heures du matin, ils se trouvaient dans un petit bois lorsque l'éclair d'une lampe électrique jaillit non loin d'eux. Le brigadier fit aussitôt coucher ses hommes.

Peu après, il entendit la chute des fils sectionnés. Plus de doute, les saboteurs opéraient. En rampant sur le sol mouillé, les gendarmes parvinrent au pied d'un poteau télégraphique au sommet duquel ils distinguèrent un homme travaillant au limage des fils. Les gendarmes, revolver au poing, se dressèrent immédiatement.

Cette apparition soudaine surprit non seulement le saboteur, mais deux de ses amis qui se tenaient aux aguets le long d'une haie voisine. S'avouant pris, l'homme du poteau vint se constituer prisonnier.

Vingt-deux fils sur vingt-six avaient été coupés. Les recherches faites autour du poteau permirent de recueillir deux limes, un couteau ainsi que l'une des chaussures de l'individu arrêté.

Il déclara se nommer Paul Gourmelon, vingt-huit ans, commis écrivain à l'arsenal. Il est en outre trésorier de la Bourse du travail et trésorier de l'Union

régionale des syndicats du Finistère. Sans hésitation, il avoua les faits qui lui sont reprochés.

Les orages en Italie.

La quantité de pluie tombée pendant les orages d'hier a été considérable, notamment dans l'Italie centrale et méridionale. La station météorologique officielle de Rome a mesuré, hier, 114 millimètres de pluie. A Naples et à Brindisi, la quantité de pluie a dépassé également 100 millimètres. Dans le sud de la France, on signale aussi de fortes chutes de pluie. La quantité tombée atteint 70 millimètres. Une situation défavorable continue à régner. La température, dans l'Italie méridionale, s'élève toujours au-dessus de 20 degrés Celsius.

A Resina et à Torre del Greco les voies ferrées sont endommagées sur une distance de quelques kilomètres. A Torre del Greco la circulation des trains est suspendue.

Le *Gorniale d'Italia*, dans une édition spéciale, dit qu'il y aurait une vingtaine de victimes. Deux familles auraient disparu à Torre del Greco. On organise des secours.

Les routes sont coupées. Plusieurs maisons se sont écroulées. Un aqueduc a été coupé. De nombreux rez-de-chaussées sont inondés.

Importants dégâts également à San Giovanni, à Teduccio, à Portici et notamment à Resina, où les routes sont complètement interrompues. La boue descendue des montagnes atteint presque la hauteur des réverbères. Plusieurs maisons se sont écroulées, d'autres sont lézardées. Les détails manquent. Des mesures urgentes ont été prises.

Une partie de la ville de Varese est inondée; on signale des dommages dans les champs, dans les vallées d'Olonza et de Ganna. La bourgade de Porto Ceresio est complètement inondée. Les routes conduisant à la frontière suisse sont coupées. De nombreuses villas et habitations sont envahies par les eaux.

Héroïsme professionnel.

Le *Courrier d'Odessa* a trouvé un moyen particulièrement ingénieux de se faire lire. Jusqu'ici on avait essayé d'attirer le lecteur par des primes, de le flatter par l'espérance d'un gros lot, et de l'amuser en lui faisant compter du grain. Enfantillage que tout cela! Le *Courrier d'Odessa* a mis en de ses rédacteurs en loterie. Un jeune, beau, fort rédacteur. Celle des lectrices que désignera le sort recevra ce cadeau. Voilà ce qui s'appelle une idée, et voici comment la feuille avertit le public de cet exceptionnel tirage au sort:

« M. Boris G., rédacteur au *Courrier d'Odessa*, s'est déclaré prêt à soumettre sa personne à la décision d'un comité de rédaction. M. Boris G., jeune homme extrêmement distingué, s'engage, trois mois après que cette annonce aura paru, à conduire à l'autel une abonnée du *Courrier d'Odessa*. Ni la richesse ni la pauvreté, ni la jeunesse ni la caducité ne pèseront sur ce mariage; la dame gagnante sera désignée par le sort sans aucun égard aux considérations de personne. L'administration du *Courrier d'Odessa* s'engage à payer à M. Boris G., à dater de ce mariage, une pension mensuelle de 250 roubles. En outre, la fiancée désignée par le sort recevra un cadeau de noces de 500 roubles. »

Eh quoi! le bonheur, une pension, un cadeau! Tout ce qu'il y avait de filles peu variables à Odessa s'est précipité aux bureaux du journal, et a pris un abonnement. Les plus laides se sont précipitées. Le tirage du journal a aussitôt monté dans des proportions formidables. Le jeune rédacteur assiste, stoïque, à cette compétition pour sa main. Il voit de petites voitures lui amener d'horribles fiancées. Il se tait. Félicitons le directeur qui a eu cette idée de génie; félicitons aussi le journal qui a su s'attacher un personnel courageux, dévoué, et, si l'on peut dire, de choix. Toutefois si ces mœurs tendaient à devenir générales, on engagerait les jeunes gens qui se destinent au journalisme à se marier avant d'entrer dans cette carrière.

Les élections canadiennes.

La défaite de Sir Wilfrid Laurier est encore plus complète que les télégrammes reçus hier matin ne l'indiquaient. Les 217 résultats connus sur 221, 4 élections étant différées, accentuent encore plus la victoire des conservateurs aux élections canadiennes. Ils obtiennent 133

sièges contre 89 dans le dernier Parlement. Les libéraux se trouvent réduits à 84 contre 132.

La majorité libérale de 43 voix a été complètement balayée et remplacée par une majorité conservatrice de 50 voix. Depuis 1878, on n'avait pas assisté à un revirement aussi profond dans la politique canadienne. Certainement le spectre de l'annexion agitée à grands cris par les adversaires de la réciprocité aux Etats-Unis comme au Canada a été pour beaucoup dans cette volte-face dont exultent les impérialistes britanniques et les partisans du régime de préférence douanière pour l'Angleterre.

Nouvelles Suisses

Parler comme un Suisse

Nous lisons dans la *Suisse Libérale*:

Au XVIII^{me} siècle, lorsqu'on voulait accuser quelqu'un de parler fort mal le français, on disait: il parle comme un Suisse. L'expression était courante et elle s'explique par la présence à Paris des Gardes suisses, dont la majorité était composée de soldats des cantons primitifs. Depuis longtemps, cependant, l'expression était sortie de l'usage. Quelqu'un, pourtant, ne l'a pas oubliée et fait tout son possible pour lui donner un nouveau lustre: ce sont les C. F. F.

Les C. F. F. ont à Paris, rue Lafayette, un Bureau de renseignements, où les nombreux Français qui viennent passer leurs vacances en Suisse, peuvent prendre des informations, consulter des horaires et des cartes, commander des billets à l'avance, bref, « trouver tous les renseignements désirables ». Du moins, c'est ce qu'on assure... en théorie. Ce bureau rend de très bons services ou plutôt devrait en rendre, aussi est-il en général très fréquenté, surtout à l'époque des vacances. Mais si la théorie est séduisante, la pratique l'est infiniment moins: on n'obtient que très difficilement les renseignements demandés.

Pourquoi? Surmenage, pénurie d'employés, insuffisance ou incapacité du personnel, pense-t-on peut-être? Eh! non, c'est beaucoup plus simple: les employés « parlent comme des Suisses », c'est-à-dire que leur jargon est à peu près incompréhensible à des oreilles françaises! Le bureau parisien des C. F. F. est peuplé d'employés suisses-allemands. La Direction de nos chemins de fer a quelques pupilles préférés qui désirent apprendre le français: paternellement, elle les envoie à son bureau de Paris, où, naturellement, ils peuvent « profiter ». Ce bureau est une succursale des pensionnats de Neuchâtel et de Lausanne.

Si c'est peut-être profitable pour les employés ce ne l'est guère pour le public, mais chacun sait qu'aux C. F. F. le public est là pour les employés et non les employés pour le public. On assiste presque journellement, au bureau parisien des C. F. F., à des scènes lamentables d'incompréhension réciproque. J'ai entendu souvent répéter par un voyageur quatre ou cinq fois la même question avant qu'elle n'entre dans la tête un peu dure de l'employé. Et la réponse était à peu près incompréhensible, énoncée dans un jargon qui n'avait rien de commun avec la langue de Corneille et sur un ton bourru inconnu à la politesse française. Et, naturellement, les employés accusent le public de ne pas savoir parler, et le renvoient à des pancartes et des affiches en langue allemande.

Le public s'impatiente et se plaint. Les C. F. F. n'en ont cure. Il serait bon cependant que la presse de la Suisse romande se fit l'écho de ces plaintes. Peut-être les C. F. F. tiennent-ils à remettre à la mode l'expression désuète de « parler comme un Suisse ». Si c'est leur but, ils s'y prennent à merveille. Je croyais cependant qu'il y avait quelque part une Suisse romande qui fournit aussi pas mal d'employés à nos chemins de fer. Mais on les réserve probablement pour le jour où les C. F. F. ouvriront un bureau à Berlin.

Produit merveilleux.

La police de sûreté de La Chaux-de-Fonds a mis à l'ombre un prétendu voyageur de commerce qui, se présentant au nom d'une maison bruxelloise, offrait à des propriétaires de fours un

produit merveilleux pour réparer les dégâts produits par le feu à toute installation en brique ou terre réfractaire. Le fameux produit se vendait 90 fr. les 100 kilos; c'était tout simplement de la terre réfractaire ordinaire achetée à La Chaux-de-Fonds même au prix de 8 fr. le quintal.

Ecole Lémania à Lausanne.

L'Ecole Lémania peut à nouveau se réjouir des beaux succès obtenus. Tous les candidats, sans exception, qui viennent de réussir leurs examens de Maturité Fédérale à Lausanne, ont été préparés par la dite école.

L'Ecole a de même fait passer ses candidats à Berne pour le Baccalauréat Scientifique, et à Lausanne, pour l'obtention du Brevet supérieur pour l'enseignement primaire.

C'est un bel éloge pour son corps enseignant, ses vingt professeurs qui ont fait preuve de beaucoup de dévouement et d'une grande capacité.

Les cours d'hiver recommenceront Mercredi, 18 Octobre 1911.

La viande baisse.

A partir du 1^{er} octobre, les bouchers de Neuchâtel baisseront le prix du kilo de viande de 20 centimes. C'est heureux.

Accident de fusil.

A Châteaue-d'Éx, un chasseur était dans le chalet de la Raye, pour se restaurer. Un petit domestique, G. Yersin, de Flendruz, 15 ans, s'empara de son fusil et, par la fenêtre, tira sur les vaches en train de pâturer. Une jeune bête, qui allait prochainement avoir son premier veau, est tombée mortellement blessée.

Sauvé par un chien-loup.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, un citoyen de Praroman, Fribourg, M. O. B., qui était allé à Treyvaux pour affaires, rentra chez lui lorsqu'il fut assailli par une bande de romanichels, dans la forêt d'Essert. Un coup de couteau lui fendit la casquette. Heureusement, M. O. B. avait eu l'idée de prendre avec lui le chien-loup de M. St., du Mouret. L'animal, conduit en laisse, rompit sa corde et sauta au cou du premier agresseur, qu'il terrassa. Un autre des vagabonds eut le même sort, si bien que les autres, parmi lesquels se trouvaient des femmes, jugèrent prudent de déguerpir.

Grâce à son chien, M. B. s'en tire avec une légère éraflure seulement.

Pour arracher les pommes de terre.

Un concours de charnues arracheuses de pommes de terre aura lieu mercredi, 27 septembre, à Estavayer-le-Lac. Ces essais, organisés par le comité de l'Union agricole de la Broye, commenceront à 9 h. du matin, pour se terminer vers midi.

Ils auront lieu dans un champ, à proximité immédiate de la gare des marchandises d'Estavayer.

Les meilleurs constructeurs suisses présenteront successivement leurs machines.

Les agriculteurs sont invités à assister nombreux à ces expériences.

Un vilain jeu.

Trois soldats, au cours de répétition, de la batterie 28 à Bière, voulant faire une farce à un camarade, écrivirent à sa femme, à Olten, une lettre anonyme, où ils racontaient toutes sortes de choses malpropres. L'épouse remit la lettre à son mari, qui fit une enquête: les auteurs de la missive furent découverts et condamnés à 2, 4 et 6 jours d'arrêt.

Grave accident.

Un terrible accident s'est produit vendredi après midi dans une maison en construction située sur la propriété du Servan, non loin de la Croix d'Ouchy, Lausanne. L'entreprise est dirigée par MM. Colla et Nelli, entrepreneurs à Renens, qui ont traité pour la taille de la pierre avec M. Coppo.

Un peu après trois heures, quatre ouvriers de ce dernier étaient en train de poser un chevalet sur un balcon du 3^e étage. Sans que rien n'eût fait prévoir l'accident, le balcon, en ciment armé, se rompit tout à coup. Les quatre tailleurs de pierre furent précipités sur le sol d'une hauteur de douze mètres.

On se précipita à leur secours et M. le Dr Krafft, qui se trouvait dans le voisinage, leur donna les premiers soins et les fit transporter à la clinique de Beaulieu.

Nous avons pris de leurs nouvelles hier soir. Voici les renseignements obtenus. Le plus gravement atteint se nomme Antoine Denardi. Il a une plaie à la tête, des côtes fracturées et une déchirure au poulmon. Cette dernière lésion est extrêmement dangereuse. On ne sait s'il en réchappera. Atilio Mariotti a le bassin fracturé. Son état est grave également. Les deux autres sont moins profondément atteints. Graffi Sapina a une fracture de la colonne vertébrale et des côtes enfoncées. Henri Dorini a des côtes fracturées, un poignet luxé et un maxillaire brisé. Son état n'inspire aucune inquiétude.

La Région

Fièvre aphteuse.

Une réunion de préfets des districts infestés a eu lieu à Lausanne au Département de l'intérieur. Au cours de cette réunion, un certain nombre de mesures ont été décidées en vue de la descente des troupeaux.

Voici, en attendant la circulaire officielle qui sera envoyée en temps et lieu, quelques renseignements généraux donnés par la *Feuille d'Avis d'Aigle*.

Dans le district d'Aigle, tout le bétail sain des arrondissements contaminés pourra descendre à la plaine moyennant visite du vétérinaire sur chaque pâturage et séquestre à l'écurie à l'arrivée, pendant une durée qui sera fixée.

Quant au bétail malade il devra rester aussi longtemps que possible aux pâturages et des mesures spéciales seront prises si les intempéries et les difficultés de ravitaillement obligent absolument à le faire descendre.

Il va de soi qu'aucune tête de bétail appartenant à des propriétaires étrangers à l'arrondissement infesté ne pourra le quitter pour entrer dans un arrondissement indemne sans que toute crainte de contagion soit écartée.

Nouvelles Locales

La Fête de la Saint-Maurice

La Ville de St-Maurice a célébré dignement, vendredi, la fête du glorieux saint dont elle porte le nom et qui a été et qui reste le grand protecteur de la foi catholique dans notre canton. Le chômage a été complet, et nos diverses églises ont été très fréquentées, dès la veille déjà. La foule des pèlerins a été plus nombreuse encore que les années précédentes, malgré la pluie qui n'a cessé de tomber.

La basilique de l'Abbaye était pleine de monde bien avant l'heure de la messe pontificale. Les Autorités locales, comme de coutume, ont assisté en corps à la cérémonie. Le Diocèse de Lausanne et Genève et le canton de Fribourg ont eu les honneurs de la journée.

C'est, en effet, Sa Grandeur Monseigneur Jacquet, archevêque titulaire de Salamine, qui a officié et c'est M. le Dr Bovet, Supérieur du Grand Séminaire de Fribourg, qui a prononcé le panegyrique du saint.

L'éloquence douce, prenante, persuasive de M. Bovet est connue bien au-delà des frontières du diocèse auquel il appartient. Son sermon de vendredi n'a pu que fortifier sa réputation d'excellent prédicateur. Il a su rajourner, dans une langue admirable, un panegyrique bien souvent traité en nous montrant, dans saint Maurice, l'homme de foi éclairée, l'homme de foi courageuse et l'homme d'apostolat.

La cérémonie s'est terminée par le chant de l'hymne qui se chante à la procession, laquelle n'a pu avoir lieu, cette année, à cause du mauvais temps, et par la bénédiction des évêques.

A signaler la présence de Monseigneur Corragioni d'Orelli, R^d Aumônier de la Garde Suisse au Vatican.

Nous formulons l'espoir d'un nouvel apostolat du culte de saint Maurice. La Fête de vendredi nous a révélé une allégresse croissante et comme un rayon nouveau d'une étoile qui paraissait s'éteindre.

Le procès du tunnel du Simplon

Suivant les communications faites vendredi par la direction générale des

C. F. F. au conseil d'administration, les points litigieux dans le procès intenté par Brandt, Brandau et Cie aux C. F. F. à propos de la deuxième galerie du tunnel du Simplon, sont les suivants:

1. Y a-t-il lieu de reconnaître que les contrats conclus aux dates des 15 avril 1898, 9 octobre 1898 et 9 octobre 1903 entre Brandt, Brandau et Cie d'une part, et la Compagnie des chemins de fer Jura-Simplon d'autre part, ont cessé de déployer leurs effets en tant qu'ils concernent l'achèvement de la deuxième galerie du tunnel, et l'administration défenderesse est-elle par conséquent tenue de verser à la société demanderesse le cautionnement retenu sur le prix du premier tunnel au montant de 1.710.100 fr., la différence de 155.200 fr. portant sur le décompte relatif au premier tunnel demeurant réservée?

2. Subsidièrement. — Doit-il être reconnu que le procédé suivi par les Chemins de fer fédéraux, selon leurs lettres des 14 juin et 6 août 1910 contre la société d'entreprise du tunnel du Simplon Brandt, Brandau et Cie est dénué de base légale et que par conséquent les C. F. F. ne possèdent contre Brandt, Brandau et Cie, du chef de la résiliation unilatérale du contrat, aucun droit quelconque à des dommages-intérêts relativement à l'achèvement du deuxième tunnel? Les Chemins de fer fédéraux sont-ils par conséquent tenus de verser à la société demanderesse le cautionnement retenu de 1.710.100 fr., la différence de 155.200 fr. portant sur le décompte relatif au premier tunnel.

3. Sous-subsidièrement. — La société d'entreprise du tunnel du Simplon Brandt, Brandau et Cie est-elle en droit, en vertu de la disposition du 3^e alinéa de l'article 364 du Code fédéral des obligations, de demander soit la résiliation du contrat en ce qui concerne l'achèvement de la 2^e galerie du tunnel, soit, éventuellement, l'augmentation du prix stipulé, dans la mesure fixée selon l'appréciation du tribunal au vu d'une expertise, et, s'il en est ainsi, les Chemins de fer fédéraux sont-ils tenus de verser à l'entreprise, sous réserve de la différence de 155.200 fr. portant sur le décompte relatif au 1^{er} tunnel. Dans la première éventualité le montant intégral incontesté de 1.710.100 fr. du cautionnement. Dans la deuxième éventualité une fraction de ce cautionnement arrêtée à 960.000 fr.

La société demanderesse conclut à ce que ces points litigieux soient tranchés par l'affirmative, sous suite de frais et dépens.

L'avocat des C. F. F. est M. Paul Scherrer, de Bâle.

La Direction générale des C. F. F. fait à la fin de son rapport les déclarations suivantes:

On ne peut pas attendre la fin du procès pour entreprendre les travaux du deuxième tunnel. Nous avons l'intention d'ouvrir un concours public et avons fait les travaux préparatoires nécessaires. Vous nous avez ouvert le 17 juillet 1907 un crédit de trente-quatre millions 600.000 francs et vous nous avez chargés d'obliger l'entreprise Brandt, Brandau et Co à exécuter les travaux en conformité du contrat complémentaire du 9 octobre 1903. Comme votre ouverture de crédit est basée sur la condition que les travaux en question doivent être exécutés d'après le contrat sus-indiqué, avant d'ouvrir un nouveau concours nous devons demander votre autorisation. Les résultats du concours nous apprendront si nous devons vous demander des crédits supplémentaires ou non.

Service postal.

La commission des postes s'est réunie du 19 au 22 courant à l'Hôtel des Postes de Berne. Au cours de ses séances elle a examiné à fond 18 propositions. Indépendamment des questions d'ordre purement technique ou secondaire, les affaires suivantes, d'intérêt général, ont été discutées et ont fait l'objet de propositions à la Direction générale des postes.

Suppression du timbrage des lettres par les offices de postes d'arrivée. Prise en charge par la poste de paquets au domicile de l'expéditeur. — Dépôt à la poste en dehors des heures ordinaires d'ouverture des guichets, de paquets et d'envois inscrits, de la poste aux lettres, ou expédiés d'urgence. — Complément à la formule des mandats par un coupon devant servir de récépissé et introduction de cartes pour le retrait d'objets adressés poste restante afin d'éviter la remise de pareils objets à des personnes non autorisées.

C. F. F.

Le Conseil d'administration des C. F. F. a terminé samedi ses délibérations. Il a renvoyé à une séance ultérieure la question de la ligne de raccordement du tunnel de base du Hauenstein à la ligne d'Aarau. Il a demandé un crédit pour la construction d'un bâtiment pour le ser-

Une trouvaille

précieuse est bien celle du café amélioré Hinderer, traité suivant le procédé «Thum». Le café est ainsi purifié de toutes les substances nuisibles qui le recouvrent. Les personnes nerveuses ou d'estomac délicat pourront en user sans crainte.

Demander partout les marques déposées :

„REGALA“ qualité supérieure
„EX-KI“ qualité surfine

HINDERER Frères, Yverdon. -- Rôtisserie moderne
Seuls concessionnaires pour la Suisse romande du brevet «Thum», pour l'amélioration du café. 1267

Vins en gros

en fûts et en bouteilles
Spécialité de vins blanc & rouge
depuis 0.55 cent. le litre

Asti mousseux, Chianti, Barbera etc.
Maison de toute confiance 1160

A. ROSSA, Martigny-Gare.

Sierre, Villa Beau Site
Pensionnat de jeunes filles

Lang. franc., Cours d'Allem., Comptabilité, Trav. man. en tous genres. Arts d'Agréments.
Enseig. ménager: Cuisine, repassage, coupe, confec. etc. — Envoi de prospectus. 1256

Houilles - Cokes - Anthracites - Briquettes
de toutes provenances pour l'usage domestique et l'industrie.
Spécialités pour Hôtels — Arrangements
Expéditions directes de la mine ou de nos chantiers.
Gros — Les Fils FATH, Vevey — Détail
Téléphone 72. Tous renseignements et prix à disposition 1239

Collège Maria-Hilf

à Schwyz (Suisse)

L'ancien collège international de Schwyz, reconstruit selon les exigences les plus modernes, comprend :

1. Des cours préparatoires pour apprendre la langue allemande.
2. Des cours commerciaux avec diplôme de gouvernement.
(Comptabilité, calcul, commerce, banque, bourse, poste, douane, sténographie, dactylographie etc.)
3. Des cours techniques avec licence d'admission au polytechnicum.
4. Des classes de gymnase et lycée avec licence fédérale.

Pour informations et programme, s'adresser à la Direction 1269



Société Suisse
DES USINES ÉTERNIT
à Mederdun (Glarus)

Couvertures de toits et revêtements de façades
Sécurité contre le vent et les ouragans
— Grande légèreté — 323

Durée illimitée - Garantie 10 ans
Echantillons et renseignements à disposition

A la Boule d'Or

Salon de coiffure pour Dames

Bex-les-Bains Jean Rust sur la Place
Spécialité en coiffures modernes et de styles Postiches d'art invisibles; ouvrages en cheveux en tous genres Teinture, ondulations Marcel. Shampooing. Leçons de coiffure. Traitements spéciaux contre la chute des cheveux. Lotion spéciale garantie. Produits de beautés premières marques. Articles de toilettes.
Prix modérés

On traite aussi par correspondance et se rend à domicile sur demande.

Widmann & Cie

FABRIQUE DE MEUBLES

(près de l'église prot.) Sion (près de l'église prot.)
Ameublements complets d'hôtels, pensions, villas, restaurants, etc.
Grand choix de mobilier de chambre à coucher, salon, chambre à manger.
Glaces, tapis, rideaux chaises de Vienne, couteil, crin animal et végétal. 1168
Marchandise de choix. — Prix avantageux.

La Gazette de Cologne

(Kölnische Zeitung)

a confié à notre maison sa représentation générale pour la Suisse, l'Italie et le Midi de la France. — Nous recommandons ce journal de réputation universelle aussi bien pour sa publicité qu'au point de vue des abonnements. Numéros spécimens à disposition. — Propositions et devis sur demande et gratis. 1283

Agence de publicité Haasenstein & Vogler

Œuvre St-Augustin, St-Maurice

FABRIQUE

d'Ornements d'églises

Médaille d'Or, Sion.

Chasublerie, lingerie d'église

ORFÈVRENERIE, BRONZES

Drapeaux et bannières brodés ou peints

STATUES, FLEURS ARTIFICIELLES

Barettes, Chapeaux, Ceintures pour ecclésiastiques

Clerges, Encens

Réparations des vieux ornements

Le catalogue est envoyé gratis sur demande

Matériaux de construction

Fabrique de carreaux pour dallages et de tuyaux en ciment

Gétaz & Romang

Vevey et Lausanne

Dallage et revêtements céramiques. Appareils sanitaires pour W.-C., Bains, etc. 1183



NICOLLIER-TROLLER & Co
VEVEY
MARCHANDS DE FER
Fournitures générales pour l'INDUSTRIE et la CONSTRUCTION 1042

Imprimerie St-Augustin
St-Maurice
Impressions en tous genres.
pour commerce et industrie

Persil

est absolument exempt de chlore et d'autres matières corrosives. Il n'est, par suite nuisible en aucune façon ni au linge ni à la peau. C'est le meilleur équivalent du blanchiment sur pré. Ne se vend qu'en paquets d'origine.

Dépôt général
Albert Blum & Co, Bâle.
HENKEL & Co, seuls fabricants, ainsi que de la

Soude à blanchir "Henco"

Comme Dépuratif

Exiger la Véritable Salspareille Model

Le meilleur remède contre boutons, dartres, épaississement du sang, rougeurs, maux d'yeux, scrofules, démangeaisons, gouttes, rhumatismes, maux d'estomac, hémorroïdes, affections nerveuses, etc. — La Salspareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des époques et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses attestations reconnaissantes. Agréable à prendre. — Un flacon fr. 3.50, demi bout., 5 fr. une bouteille (une cure complète), 8 fr. 1185

Dépôt général et d'expédition: Pharmacie centrale, rue du Mont-Blanc, 9, Genève.

En vente dans toutes les pharmacies

Le Nouvelliste

est en vente à la première heure aux kiosques des gares de

Brigue	Aigle	Fribourg	Yverdon
Sion	Montréux	Genève	Neuchâtel
Martigny	Vevey	Romont	Payerne
St-Maurice	Lausanne	Bulle	

5 ct. le numéro

On demande une jeune fille pour aider dans un petit ménage. S'adres. Mme Barlet, fleuriste, Montreux. 419

On demande une bonne repasseuse ET UNE APPRENTIE S'adresser Mme Valsang, Grand-Rue 55, Montreux. 421

L'agence de placement A. Luy, Montreux, maison de confiance la plus ancienne sur la place demande femmes de chambre, cuisinières à café, filles d'office et de cuisine et pour tout faire dans familles, garçon d'office et de cuisine. 420

Sommelière

de toute confiance est demandée au Buffet de la gare à Vernayaz. Entrée 1er Octobre. 411

Je cherche une place comme domestique de campagne sachant tout faire, en plaine si possible. Entrée de suite. S'adr. au bureau du journal. 419

Bonne d'enfant

On demande une gentille jeune fille pour garder un enfant. S'adr. Mme F. Bétrix, Avenue du Théâtre 4, Lausanne. 870

On demande pour Martigny un apprenti-boulangier Rémunération dès le 2^{me} mois. A la même adres. on demande une jeune fille pour aider au ménage. Adr. les offres au bureau du journal

une jeune fille pour aider au ménage. Adr. les offres au bureau du journal

FORTE FILLE

sachant cuire, est demandée de suite chez le Dr Burnens à Cheseaux, près Lausanne. 868

On demande

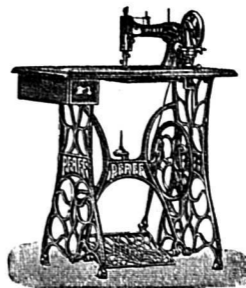
UNE JEUNE FILLE

pour aider au ménage et garder les enfants, chez M^{me} SANGROUBER, couturière. Bex. 410

Plantations forestières, etc.

Beaux plants de toutes essences sont à disposition pour plantation d'automne. S'adr. dès maintenant pour être servi à temps chez G. MAILLEFER, à la Tine. (Pays d'Enhaut) 849

Machines à coudre PFAFF



1^{re} marque de toute confiance et de toute garantie. Facilité de paiement. Horlogerie MORET

Martigny-Ville Catalogue gratis 1284

Institut Minerva

Zurich, IV

Préparation rapide 1253 et approfondie Polytechnicum et à l'Université Maturité

Les meilleures MONTRES

sont toujours fournies par HORLOGERIE LAAGER PÉRY PRÈS BIENNE

Régulateurs-Réveils-Chaînes Réparations en tous genres à prix très réduits

Précisant Chacun est servi

L'hôtel Ses Alpes à La Tour de Peilz demande un jeune garçon

comme casseroier. — Gage 30 frs par mois. 422

AVIS aux DAMES

Louis Rochat, lisse rand à Vouvry, a recommencé son travail de l'hiver, tel que toiles et tapis; si les fillettes ne sont pas bonnes on est prié de le lui faire savoir. 418

Liquidation générale de papiers peints (tapisseries)

Environ 2000 rouleaux à choix, à partir de 0.20 le rouleau. 50 o/o rabais Ant. Montangero, entrepr. St-Maurice. 413

Le soussigné avise l'honorable public de Bagnes et environs, qu'il vient d'ouvrir à Châble, dans la maison Vaudan-Machoud, une Boulangerie-épicerie ainsi qu'un Magasin de ferronnerie, quincaillerie, articles de ménage

Par des marchandises de 1^{re} qualité et à des prix modérés il espère mériter la confiance qu'il sollicite. 401
Se recommande: MILLY Gustave, Boulanger.

Derniers BILLETS

LOTTERIE de l'Engadine Tirage 30 sept. 1911 405 à la Librairie Marschall, - - - Martigny. - - - Envois contre remboursement.

LOTS

Que ceux qui veulent encore acheter des billets de la loterie de la conservation des cites en faveur du Musée de l'Engadine se dépêchent, le stock est bientôt épuisé.
Tirage fixé irrévocablement au 30 sept. 1911
L'envoi en remboursement par l'Agence centrale, Passage de Verdt 198, à Berne ne se fera que pendant quelques jours encore. H. 1030 Y 1248

Instruments de musique

Nous recommandons tout spécialement nos Violons, Zithers, Mandolines, Guitares de même que nos Accordéons, Harmonicas, Instrument à vent (cuivre et bois) Tambours, Gramophones, Orchestrons.

Hug & Cie Bâle Manuf. ctura d'instruments de Musique. Catalogue gratis Conditions de paiement favorables. 1003 Référencés M. A. SIDLER, Prof. de Musique, St-Maurice

PEPINIERES

Plus de 55.000 sujets greffés

Grand choix de Abricotiers, pommiers, poiriers, pêchers, cognassiers, cerisiers (8 variétés), Hautes et basses tiges, pyramides, palmettes, gobelets, cordons. 1287

Variétés d'élite garanties

S'inscrire de suite pour abricotiers, plus que 2500 sujets pour la vente d'automne.

CONIFÈRES, plantes grimpanes et d'ornement. Peupliers frênes, érables, osiers, TÉLÉPHONE fraiseurs gros fruits. TÉLÉPHONE

Ch. PETER, Domaine des Iles, Martigny

Solothurner Zeitung

JOURNAL QUOTIDIEN LE PLUS IMPORTANT DU CANTON de SOLEURE

La « Solothurner Zeitung » est répandue dans tout le canton et les cantons limitrophes, le Jura etc.

Numéro spécimen gratis

Devis fournis sur demande par: l'Agence Haasenstein & Vogler Lausanne et ses succursales

Etude de l'Avocat et Notaire Jules Morand à Martigny-Ville

Bureaux transférés à partir du 20 septembre Rue des Hôtels, maison Morand 1^{er} étage. Prêts hypothécaires — Assurances. 850

Jos. GIROD, Monthey

Épicerie, Mercerie, papeterie. Tissus divers. Complètes pour hommes et enfants. Vêtements sur mesure; joli choix de draps. Chapeaux de feutre, fins et ordinaires. Jupons, jupes, blouses pour dames Chemiserie pour Messieurs et pour dames. Toile, couteil matelas, plumes, couvertures. — Fournitures pour couturiers. — Articles pour nouveaux-nés, pour ensevelissement. — Couronnes mortuaires.